



**Syndicat des technicien(ne)s et
artisan(e)s du réseau français
de Radio-Canada**

Copie corrigée et
Adopté le 11 janvier 2010

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL
13 octobre 2009**

PRÉSENTS :

Denis Arseneau, président
Nathalie Audet, vice-présidente
Marie-Lou Faille, secrétaire-trésorière
Patrick Dionne, gr.studio et extérieur (1) (CS)
Luc Sénécal, gr. studio et extérieur (2)
Sébastien Dumont, gr.entretien tech. TV
Bruno April, gr.mise en ondes
Éric Lemyre, gr. post-production (CS)
Michel Labrie, gr. CDI (1)
Marie-France Clément, gr. CDI (2)
Christian Goupil, gr. Infographie
Armand Roux, gr. studio et RCI
Alain Des Roches, gr.ent. tech. et régie Radio (CS)
Johanne Hémond, gr. Design (CS)
Jose Godoy, gr.ateliers-machinistes (2)

ABSENTS :

Martin Fontaine, gr.ateliers/machinistes (1)

N.B: Toute personne intéressée à recevoir une copie de ce procès-verbal, doit communiquer au bureau du syndicat STARF, no. Tél. : 524-1109 ou par :

COURRIEL : starfmtl@bellnet.ca

SITE WEB : www.starfmtl.qc.ca

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est appelée à l'ordre à 19h10.

2. ORDRE DU JOUR, LECTURE ET ADOPTION

MOTION 1

Après lecture, je propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 13 octobre 2009.

PROPOSÉE PAR : Bruno April

APPUYÉE PAR : Marie-France Clément

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 TOTAL : 14

La motion 1 est adoptée à 19h11.

3. PROCÈS-VERBAL, LECTURE ET ADOPTION

3.1 ASSEMBLÉE DU 14 SEPTEMBRE 2009 (CAL)

MOTION 2

À la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 14 septembre 2009, je propose l'adoption de ce procès-verbal tel que lu et / ou corrigé.

PROPOSÉE PAR : Nathalie Audet

APPUYÉE PAR : Jose Godoy

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 TOTAL : 14

La motion 2 est adoptée à 19h17.

4. AFFAIRES EN COURS :

Demande d'avis légal (J.Hémond)

Rencontre avec Me Grenier ce matin, Johanne et Denis. Préalablement lu les statuts locaux et nationaux. Discussions - Un projet d'avis légal suite aux discussions sera envoyé car il y aura des modifications seront amenés aux statuts suite à cet avis.

Vote par courriel : annulation AGA, est-ce valide ? Une convocation doit être annulée par le convoqueur. CAL du 6 juillet, pas CAL officiel car pas quorum. Ce n'était pas une assemblée, donc, pas de PV mais un communiqué peut être fait. Quorum = primordial basé sur code Morin. Convocation AGA : CAL peut influencer la décision du Président. Si CAL = d'accord, parce que avant il y avait concertation, on doit en modifier nos règlements. AGA : si il n'y a pas quorum, on doit envoyer une jusqu'à ce qu'il y ait quorum. Prochain congrès. Les votes courriels ne sont pas légaux car il n'y a pas de disposition à nos statuts. Il faudrait l'encadrer. Exécutif car pas défini. Nous avons une structure mais ...exécutif défini. Comment sont écrits, le président exécute et décide et tout ce qui arrive repose sur ses épaules.

V-P : en attente de fonctions présidentielles, mais on est là pour travailler en équipe. La V-P ne peut rien décider, c'est le président qui décide. Nos statuts sont écrits ainsi. Nos écrits sont ainsi.

Comité : décision prise dans un comité, c'est la majorité du comité.

CAL : sa job c'est convaincre le président de changer d'idée.

Médiation exécutif local

Don à comité-chômage Est de Montréal

Don à fête des enfants : 400\$ par le passé.

Comitéchômage .com

As-tu du lousse pour ça ? opinion du trésorier

Année financière de juin 2009, on arrive pas

Certaines dépenses envisagées pour le bureau (ordinateurs) - Proposition refusée pour le moment.

Location d'une photocopieuse

Branchée réseau. Ça fonctionne bien.

Assemblée générale - Date

Avis légal : notre année fiscale va du 1^{er} juillet au 30 juin, donc il faut faire nos 6 CAL dans cette période. Il est proposé d'une date en janvier pour avoir le temps de se préparer et de mettre tous les efforts pour obtenir quorum.

Proposé 20 janvier 2010, de 12H00 à 13H00 à St-Pierre.

Prochain CAL de décembre déplacé au 11 janvier.

4.6 Vote pour offrir le service d'un forum

Plusieurs bonnes idées sont ressorties, il y a plusieurs choses qui pourraient être mises en ligne sur notre site Web.

Il y aura sûrement des sommes d'argent non planifiées - Le forum a amené le questionnement et réflexion d'un revamping de notre site web qui est démodé. Le rendre plus vivant.

Forum : mobiliser les gens et les intéresser à leur vie syndicale.

Éric Lemyre travaillera avec Yves Gendron au cahier de charge du renouvellement du contenu et look de notre site web.

Alain Des Roches quitte à 20h30.

MOTION 3

Il est proposé d'offrir aux membres du STARF un forum de discussion.

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy

APPUYÉE PAR : Éric Lemyre

POUR : 1 CONTRE : 10 ABSTENTION : 3 TOTAL : 14

La motion 3 est rejetée à 20H30

5. AFFAIRES NOUVELLES :

Nouvel article 18.3.1 employés temporaires – explications

Jose Godoy quitte à 21h00.

Volet social du STARF

Il n'est plus possible de faire de party à Radio-Canada. Une redistribution des dollars

disponibles au volet social pourrait être faite aux membres qui ont des activités sociales sectorielles.

Rencontre sectorielle au design

6. RAPPORTS DES OFFICIERS :

RAPPORT DU PRÉSIDENT Denis Arseneau

Je travaille sur plusieurs dossiers importants.

- Les « downgrade » de groupe 9 à groupe 7 pour les aiguilleurs/audiomans au CDI et en studio ainsi que ceux de certains monteurs au CDI et à CBMT. Ces dossiers ont été pris en charge directement par le national. Je les supporte entièrement et m'assure qu'ils ont toutes les informations nécessaires.
- Les chauffeurs font face à des mises à pied importantes. Leurs rôles même sont remis en question. Avec le national nous travaillons très fort pour faire avancer ce dossier. Beaucoup de travail reste à faire mais nous commençons à faire des progrès.
- Les horaires de travail et particulièrement l'article 48.3.2 sont remis en questions entre autres, sur l'émission en direct de l'univers. J'ai fait des démarches importantes pour faire comprendre à la direction l'importance de respecter la convention collective et j'ai finalement obtenu qu'une décision finale sera prise dans ce dossier au plus tard vendredi le 16 octobre 2009.
- J'ai rencontré Nathalie Audet en médiation et je m'appête à faire la même chose avec Marie-Lou Faille. Le climat de travail s'est grandement amélioré et on peut espérer former bientôt une bonne équipe pour faire ensemble notre travail syndical.

RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE Nathalie Audet

18 septembre, 1 OCTOBRE 2009 – Permanence au bureau

17 SEPTEMBRE 2009 - COMITÉ SUIVI DE NÉGOCIATION

Il a entre autre été discuté de la mise en place d'une structure informative sur l'application de l'article 18.3 concernant les nouvelles modalités s'appliquant aux employés temporaires au 1^{er} avril 2010.

22 SEPTEMBRE 2009 – RENCONTRE ILD / CSST

- Rencontre ILD / CSST en compagnie des deux (2) représentants CSST, Armand Roux et Michel Labrie avec le National. Cette rencontre avait pour but de démystifier les rôles en CSST et congés de maladie et ILD. Une procédure sera mise en place pour informer les membres de la marche à suivre en cas de blessure ou de congés de maladie et surtout, que les membres soient informés de leurs droits dans de tels cas.

24 SEPTEMBRE 2009 - MÉDIATION

- Première rencontre individuelle avec la médiatrice.

28-29 SEPTEMBRE et 8-9 OCTOBRE 2009 – COMITÉ NATIONAL BLITZ MÉDIATION DE GRIEFS

- Rencontre préparatoire avec les membres du comité syndical.

2 OCTOBRE 2009 - MÉDIATION

- Rencontre de médiation entre Denis Arseneau et moi-même. (voir rapport)

6 - 7 OCTOBRE 2009

- Formation intensive conjointe de médiation avec les deux (2) comités de blitz de médiation de griefs.

* Dû à un voyage outre-mer de près de 6 semaines prévu le 9 novembre prochain, il sera proposé de tenir la prochaine réunion régulière du CAL dans trois (3) semaines.

Prochain CAL : MARDI 3 novembre 2009

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE Marie-Lou Faille

1. Motion nouveaux membres

MOTION 4

Attendu que Milène Bourdages, Sébastien Chabot, Mathieu Lavoie, Meredith Lindsay et Stéphane Vincent ont fait une demande en bonne et due forme, incluant les frais d'inscription nécessaires, je propose qu'ils soient acceptés par le C.A.L. comme membres à part entière de la section locale de Montréal du STARF (5).

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 12

La motion 4 est adoptée à l'unanimité à 21h37.

2.Rapports financiers

Présentation des résultats financiers des mois de juillet, août et septembre.09

4. Comité de finance

Présentation du rapport final du comité de finance

5. Activités syndicales

SEPTEMBRE

3 sept. - Rencontre mensuelle; encore quelques dossiers en suspens, entre autres quelque préoccupation dans le secteur de la CAT/ chauffeurs.

28-29 sept.- Préparatif du comité de médiation de griefs nationaux, nous allons traiter environ 200 griefs.

OCTOBRE

6 et 7 oct.09 - Formation de 2 jours sur la médiation dans le but de nous préparer pour le comité

de médiation de griefs nationaux ; cette formation nous a donné des outils nécessaires à une médiation et dans le but bien sûr d'obtenir les résultats attendus.

8 oct. Fermeture des mois de juil.- août et sept.

7. RAPPORTS DES CHEFS DE SECTEURS ET DES REPRÉSENTANTS

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (1) Martin Fontaine

Martin Fontaine est absent et n'a pas de rapport.

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (2) Jose Godoy

Jose Godoy n'a pas de rapport.

CHEF DE SECTEUR ARTISANS TVG GROUPE DESIGN Johanne Hémond

Elle va envoyer son rapport.

**CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION TV
GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (1)
Patrick Dionne**

1) En direct de l'univers:

Nous sommes en attente de l'interprétation de la SRC concernant l'article 48.3.2 sur l'attribution d'un deuxième repas. Non-respect de l'article 48.3.3. À suivre.

2) Situation en studio:

Beaucoup de travail et manque d'effectifs. Et utilisation d'équipe vraiment réduite. (Soccer studio 47)

3) Situations dangereuses:

Virginie: Arrière décors dangereux.
Pour le plaisir: On fait des shots de portatives dans un escabeau.

**GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (2)
Luc Senécal**

Luc Senécal n'a pas de rapport.

GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE TV Sébastien Dumont

Nous recherchions un vieux communiqué du STARF qui stipulait que lorsqu'un Groupe 8 travaille seule sur une station de transmission, il doit être « upgradé » groupe 10. Malheureusement ce communiqué semble introuvable. Et la convention ne semble pas très claire à ce niveau.

J'ai répondu à quelques questions des membres concernant la convention.

Le superviseur de la transmission est retourné technicien, un nouveau superviseur sera nommé sous peu.

GROUPE MISE EN ONDES Bruno April

Changements à la direction

Certains cadres dont Stéphane Fournier, qui était devenu notre Chef de secteur depuis peu, se sont faits remercier chaleureusement et escorter à la sortie manu militari par la Sécurité... Nous relevons donc dorénavant de monsieur François Vaillant, déjà Directeur des services de Maintenance à la PTRC.

Demande pour 2 nouveaux postes permanents

Notre Superviseur a fait une demande officielle afin d'ouvrir 2 nouvelles permanences : une à la Régie Centrale TV, l'autre à la mise en ondes, première chaîne. Il lui faudra également engager et former de nouveaux employés temporaires car il y a un manque criant d'effectif dans notre secteur (dû à 2 départs à la retraite et à la perte d'un autre collègue, que je ne nommerai pas, pour cause syndicale...)

Départ à la retraite d'un collègue en invalidité de longue durée

Un de nos « anciens » collègues était parti en invalidité de longue durée depuis ... plus de 15 ans. Or, il faisait depuis toujours parti du « payroll » du département. Sa présence (malgré son absence!) sur la liste des employés à la mise en ondes faussait la lecture des 4000 heures... Or, je viens d'apprendre qu'il serait dorénavant retraité : ça devrait se traduire, espérons-le, par une autre permanence. À suivre...

Nouveau système d' « habillage »

Des ingénieurs ont installé le nouveau système d'habillage de la compagnie Pixel Power. Outre l'habillage d'antenne (logos, incrustations commandités, bandes défilantes etc...), ce système nous permettra de faire des « squeezes », des « fils d'antennes » et des commerciaux « décomptes » en temps réel. Reste la période de tests et la formation du personnel.

GROUPE STUDIO ET RCI Armand Roux

1. Inter-Unités. Travail non déclaré par des projets.

Après 1an½ de discussion, la SRC a finalement déposé un projet pour la salle des nouvelles Radio. Il y aura des correctifs à être apportés mais c'est un bon début.

2. Projet Inter-Unités de la salle des Nouvelles Radio pour technicien .

Un projet a été affiché pour le culturel de la salle des Nouvelles Radio. Le candidat a été nommé. Certains s'informent sur le processus de sélection effectué.

3. Émission Par 4 Chemins.

A la fin de la dernière saison, la direction nous a mentionné que le réalisateur qui faisait lui-même le mixage de l'émission n'y serait plus et que tout avait été « canné » pour le reste de la saison et qu'on mettrait fin à la pratique. Après vérification, le même processus se déroule cet automne avec la nouvelle réalisatrice en place.

4. Sport Extra.

Des gens de la production opéraient en studio sans projets. Alain Desroches a eu des discussions avec la direction.

5. Publicité Radio.

On m'a rapporté avec preuve à l'appui qu'un réalisateur d'Espace Musique (Michel Marmen) opérait en studio à l'enregistrement des publicités radio. Cela sera discuté à la rencontre inter-unités. Un message clair devra être envoyé à la direction à l'effet que la technique n'est pas un bar ouvert. D'autant plus, que l'écart du bilan se creuse de plus en plus au détriment de la technique. (Atteindre la parité. Sans compter tout le travail illégal qui se fait.)

6. Pausés-Repos-Heures de Repas

Depuis les coupures, un bon nombre de techniciens me rapportent leurs mécontentements au sujet des horaires de travail. Certaines affectations devront être vérifiées de plus près. Pause à la fin du quart de travail. 5 heures de B/C sans pauses ni repos, etc. Également, on demande maintenant aux techniciens (qui ont un repos et deux pauses combinés) de charger, de réduire, de reporter leurs pauses et repos sous prétexte qu'ils n'ont personnes pour les remplacer.

7. Permanence au bureau.

J'ai assuré la permanence au bureau les 7 et 9 Octobre 2009.

**CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION RADIO
GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE ET RÉGIE RADIO
Alain Des Roches**

Alain n'a pas de rapport.

**CHEF DE SECTEUR POST-PRODUCTION
GROUPE POST - PRODUCTION
Éric Lemyre**

Changement à la direction

Mme Denise Normandin est remplacée en intérim par M. Pierre Lemieux. Ce changement peut apporter beaucoup de changement au sein de la postproduction : positifs comme négatifs... Une rencontre est déjà prévue entre moi et M. Lemieux pour parler des problématiques du département. D'ailleurs, une rencontre à quatre est prévue pour parler des « monteurs-effets ».

Inter unités

Une rencontre est prévue le 15 octobre.

4000 heures

Deux postes d'assistant-monteurs devraient être affichés d'ici peu. L'affichage tarde un peu, mais la situation devrait changer avec la nomination de M. Lemieux.

**GROUPE CDI (1)
Michel Labrie**

Michel n'a pas de rapport.

**GROUPE CDI (2)
Marie-France Clément**

- Monsieur Normand Christie est un nouveau retraité

- Les temporaires me posent beaucoup de questions sur le fonctionnement de la

nouvelle méthode de calcul des jours d'ancienneté. Période de calcul? Date du début?

- Le réseau anglais de Radio-Canada prend des monteurs pour des tâches d'aiguilleur, audio, etc. lors de leur émission de 23h00. Les monteurs faisaient auparavant des tâches de studio lors d'enregistrement mais maintenant ils font du direct, tout cela pour sauver \$\$\$\$.

GROUPE INFOGRAPHIE

Christian Goupil

Situation départementale

Le congédiement de Mme Denise Normandin le 30 septembre dernier nous a tous pris par surprise. Les rumeurs de toutes sortes n'ont cependant pas eu le temps de se répandre car le lendemain matin notre directeur de site Éric Bolduc nous a confirmé son congédiement par M. Dany Harrison en tenant toutefois à dissiper les craintes naissantes au sujet d'une volonté plus large de sabrer dans les effectifs. M Harrison aurait affirmé aux directeurs de site qu'ils obtiendraient d'avantage de temps de glace. Cela équivaldrait à un désir d'octroyer aux directeurs de sites une plus grande liberté administrative et décisionnelle. La nouvelle du congédiement de Mme Normandin semble dans ces circonstances avoir été plutôt bien reçue par nos patrons.

Situation au CDI

J'ai eu une longue conversation avec notre directeur de site au CDI, M. Nicolas Circé. Je lui ai fait part du climat quelque peu tendu dont se sont plaints plusieurs designers (voir mon rapport précédent). M. Circé se dit prêt à collaborer pleinement afin de résoudre les problèmes. Par ailleurs comme je l'ai déjà évoqué, les tensions existantes ne peuvent être dissociées de la structure décisionnelle qui souffre selon moi d'être partagée entre deux pôles exprimant des intérêts parfois divergents: le CDI et la post production. J'aurai à m'entretenir de ce problème avec M. Pierre Lemieux qui assure l'intérim de Mme Normandin en espérant celui-ci puisse apporter une vision nouvelle afin d'aider à solutionner l'impasse actuelle.

Rencontres à venir

Nous profiterons du changement directionnel afin de jeter un regard neuf sur la problématique concernant les empiètements de certains monteurs sur les tâches des designers. Il s'agit d'un problème récurrent qui prend une dimension plus critique du fait de la situation de crise budgétaire que nous vivons. M. Éric Lemyre et moi-même devons avoir une rencontre aujourd'hui avec Messieurs Éric Bolduc et Benoît Beaulne respectivement responsables des secteurs *Design infographie et effets*

visuels et Montage Avid. Cette rencontre a du être reportée. Entre temps, j'ai soumis à M. Bolduc un extrait du texte de mon rapport du mois d'avril 2009 qui tentait de faire la synthèse de la situation en présentant les cas des spécialistes aux effets visuels. M. Bolduc s'est dit en parfait accord avec mes conclusions. Éric et moi devrions avoir également une rencontre commune avec M. Pierre Lemieux afin de réactualiser notre vision des choses sur d'autres points.
(À suivre).

Harcèlement de la part de l'affectation

Dans la nuit du Mardi 8 septembre au Mercredi 9, une designer a été appelée à toutes les demi-heures dès 23 heures sur son répondeur et son cellulaire et ce jusqu'à 4 heures du matin afin qu'elle change son horaire prévu de 4 h 30 à 15 h pour le changer de 9 h 30 à 18 h 30. Cela me semble tout-à-fait abusif ! J'aimerais que ce geste soit signalé en rencontre mensuelle afin que cela ne se répète plus.

Nouveaux membres

Je suis à régler ces jours-ci l'inscription de 5 nouveaux membres. Il s'agit de Walczack Bartosz, Stephane Vincent, Mathieu Lavoie, un autre Mathieu Lavoie à ne pas confondre et de Carla Miranda.

8. CORRESPONDANCE

La vice-présidente remet au CAL par écrit les sujets de la correspondance courante pour le mois de septembre 2009, laquelle est versée à nos dossiers pour fins de références.

9. RAPPORTS DES COMITÉS ET / OU COMMISSIONS PERMANENTES

9.1 COMITÉ MENSUEL

9.2 COMITÉ DE GRIEFS

9.3 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSST) – ARMAND ROUX

(Mi-Juillet à Septembre 2009)

- Présence au comité du CLSS le 10 Septembre 2009, 08 Octobre 2009.
- Présence au comité d'orientation le 14 Septembre 2009 avec Michel Labrie et François Lewis.
- Rencontre Santé Sécurité Syndical avec Benoit, Michel Nathalie et moi.
- Accompagné la vice-présidente du CLSS et le vice-président de santé mieux-être pour une visite des locaux de la SRC par l'inspecteur du RHDSC.
- Enquête sur accidents de travail (17 Accidents).
- Suivi de dossier avec des membres qui ont été refusés à la CSST (03 Cas).
- Enquête au CDI. Dossier réglé.
- Enquête au niveau D. Dossier réglé.
- Membres qui n'ont toujours pas suivi la formation obligatoire « Prévention des risques » dossier soumis au comité CLSS ainsi qu'au COSST. M, Harry Philips assurera le suivi.
- Entretien avec un membre pour sa formation. Réglé.
- Entretien avec un membre pour le dépassement des heures de conduite.
- Inspection des locaux de la Radio 1^{ère} partie.
- Inspection de studio avec un membre. (dossier à suivre)
- Formation en Santé Sécurité (LATMP) avec Maître Gravel.
- Suivi 3 Formations en ligne pour les membres du comité CLSS.
- Cas de Grippe A H1N1 à la salle des nouvelles Radio.

- Rencontre avec Mme Picard au sujet de la gestion du cas de la grippe A H1N1.
- Le 14 Octobre, la SRC organisera 3 sessions d'informations sur la grippe A H1N1.
- Assisté à la présentation d'un représentant du bureau Santé Mieux-être sur la Grippe A H1N1
- Assisté à la présentation d'un chef tech. qui nous explique le niveau sonore élevé en studio.
- Assisté à la présentation d'une représentante de Santé Canada sur le Radon.
- Rencontre du Superviseur Radio au sujet des véhicules Radio.
- Rencontrés quelques témoins et utilisateurs des véhicules Radio.
- Accident Dominic Beaudoin. Sous-comité formé sur l'ergonomie des véhicules Savana.
- 3 Entrevues pour la préparation d'un dossier futur.
- Non respect des lignes directrices de sécurité à l'atelier de peinture par Zone 3 (Moment de vérité).
- Rencontres du Superviseur des machinistes.
- 2 Préparations de dossier en cours.
- Enquête sur le détachement de morceaux de ciment du plafond de l'atelier de peinture.
- Recherche pour un membre sur le travail en hauteur.
- Appel reçu d'un membre sujet : ILD. Dossier référé à Nathalie.
- Entretien avec Michel Labrie pour le mettre au courant de mes différents dossiers.
- Dépôt d'un signalement de risque pour une zone réservée aux non-fumeurs sur la terrasse.

Rapport rédigé par Armand Roux le 12 Octobre 2009.

9.4 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) - JOSE GODOY**RAPPORT PAE – OCTOBRE 2009**

Isabelle Gagnon nous présente le rapport des statistiques pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2009

NOMBRE D'EMPLOYÉS ADMISSIBLES : 3279 (MONTRÉAL ET ENVIRONS)

SERVICES COUNSELLINGS

EMPLOYÉS	59	SERVICES Intelli plan	36
CONJUGAL	20	CARRIÈRES	4
FAMILIAL	8	FINANCIER	8
PSYCHOLOGIQUE	20	LÉGAL	24
SANTÉ	0		
SOCIAL	1		
TOXICOMANIE	1		
TRAVAIL	9		

SUIVI DU PLAN D'ACTION 2009-2010**ACTIVITÉS – DISTRIBUTION DE POMMES**

La distribution aura lieu le mardi , 13 octobre.

PROCHAINE CONFÉRENCE

SUJETS : En rapport avec les problèmes rencontrés par les employés de Radio-Canada.

CONFÉRENCE PLANIFIÉE POUR NOVEMBRE.

ACTIVITIÉS À VENIR :

On pene à une conférence fin janvier avec un humoriste.

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion se tiendra le mardi, 27 octobre à 12H30 – salle 707...

*** Je vous rappelle que le PAE, c'est confidentiel ***

SERVICE À MONTRÉAL

- Vous pouvez joindre le programme d'aide aux employés au numéro 1-866-839-7897
- Le représentant au PAE est M. José Godoy.
- Pour le rejoindre: Téléavertisseur : 514-857-3760

9.5 COMITÉ CONSULTATIF DES AVANTAGES SOCIAUX (CCAS)

Rapport : pas de rapport
Prochain CCAS : Décembre 2009.

10. VARIA

11. AJOURNEMENT

Une motion est déposée afin d'ajourner la réunion.

MOTION 5

Je propose que l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 13 octobre 2009, soit levée à 22h46 et ajournée au mardi, 3 novembre 2009.

PROPOSÉE PAR : Nathalie Audet

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 12

La motion 5 est adoptée à l'unanimité à 22h46.

L'assemblée est levée à 22h46 et ajournée au mardi, 3 novembre 2009.

Vous soumettant respectueusement le procès-verbal de cette assemblée.

Marie-Lou Faille
Secrétaire-trésorière, STARF section locale de Montréal